



# Comité d'Établissement

## Echos de la Réunion CE du 08/11/11

Tableau du plan de charge fourni par la direction.

SECTEURS	Nov-11					Moyen	Déc-11	Janv-12	Observations
	S 44	S 45	S 46	S 47					
St Hélène	9	9	9	9	9		9	9	1 511 – 1 512 – 4MV25G
Prépa matière première	41	41	41	41	41		37	41	
CTD	6	6	6	6	6		6	6	
Préparation structures	11	11	11	11	11		11	11	
Malaxage & coulée	42	42	42	42	42		42	42	
Finition	20	20	20	20	20		19	19	
CND	10	10	10	10	10		10	10	
Laboratoires LBM	18	18	18	18	18		18	18	
Laboratoires LA	17	17	17	17	17		18	18	
C.E.P(ou SA)	56	56	56	56	56		53	53	
<b>Total charge</b>	<b>230</b>	<b>230</b>	<b>230</b>	<b>230</b>	<b>230</b>		<b>223</b>	<b>227</b>	
Détachés (hors P+SA)	6	6	6	6	6		6	6	
Indisponible	4	4	4	4	4		4	4	
Prêt	0	0	0	0	0		0	0	
Effectif inscrit SME	218	218	218	218	218		218	218	
Besoin extérieur	22	22	22	22	22		15	19	
<b>Effectif inscrit</b>	<b>240</b>	<b>240</b>	<b>240</b>	<b>240</b>	<b>240</b>		<b>233</b>	<b>237</b>	
<b>Ecart effectif / charge</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	

### Situation économique et de l'emploi :

**CEP** : Charge nominale en novembre.

Augmentation des extrusions en décembre pour faire de l'avance en raison de travaux prévus au CEP 5 et à la granulation.

**Malaxage coulée** : il y aura probablement un bloc de moins que prévu en fin d'année en raison de l'incident survenu au CX3.

**Perchlo** : Activité broyage arrêtée en décembre pour travaux.

### Point emploi et intérimaires :

Il ya 36 intérimaires sur le site dont 22 en production.

6 sécu auto, 5 au perchlo, 1 en logistique, 4 à St Hélène, 1 au CTD, 4 en finition, 1 au labo)

Et 3 à DRT, 1 à RH, 3 à ST, 1 en service compta, 1 à la com, 1 aux achats, 1 à DPS, 2 à DMP, 1 à DPSC.

8 intérimaires seront embauchés, certains en décembre et d'autres en janvier en fonction de leurs fin de contrat.

3 au CEP, 1 à St Hélène, 1 au perchlo, 2 en finition et 1 à ST UMH.

Les élus SUD ont déclaré qu'ils sont toujours satisfait lorsqu'il y a des embauches mais que 8 embauches, c'est insuffisant.

Nous avons demandé si tous les intérimaires finissaient l'année et s'ils sont prévus en début d'année prochaine.

Il y a une incertitude sur 4 d'entre eux pour aller jusqu'à la fermeture, SUD a demandé qu'ils soient prêtés ailleurs jusque là.

Le directeur a dit qu'en début d'année il devrait y avoir la même charge et que les intérimaires seraient prévenus s'ils reviennent en janvier.

### **Recrutements en cours :**

1 AM de quart (PM) Recrutement interne  
Une hôtesse d'accueil recrutement externe  
1 technicien de paye (AM) interne  
1 Chef de programme Sécu auto (SME environnement)  
1 ingénieur études balistiques DRT

**Station Bio :** le directeur a annoncé une mise en place de l'astreinte en bonne et due forme pour le personnel.

**CTD :** en raison de travaux, le personnel sera momentanément en horaire décalé.

**Démantèlement M 45 :** l'activité est en attente d'autorisation de la DREAL pour démarrer.

**Voyage groupe annulé :** En raison de la catastrophe survenue en Thaïlande, le voyage a été annulé et le CE a réglé les frais de transaction avec le tour operator.

**Point sur le projet de fusion :** Les élus CE SUD ont proposé une motion au vote.

**Motion du CE/ESM à la réunion du 08 novembre 2011 sur le processus d'information/consultation du CCE et du CHSCT concernant le projet Herakles.**

« Le CE de St Médard vote pour que les CHSCT soient consultés avant le CCE.

*Le CE de St Médard demande aux élus du CCE de ne pas donner d'avis sur le projet Herakles tant que le CHSCT de St Médard n'a pas rendu d'avis sur ce même projet. »*

Vote pour : 5 (SUD), Contre : 1 (CGC)  
Abstentions : 1 (CGT)

La motion est adoptée par le CE.

### **Info dernière minute**

A la demande du CHSCT de ST Medard une réunion sur le projet H a eu lieu mercredi 09 novembre.

Les réponses de la direction ne répondant pas aux questions posées, le CHSCT a voté une expertise et désigné le cabinet Syndex pour l'assister.

### **Réorganisation du CEP (CE du 29 septembre):**

Nous reproduisons l'avis du CHSCT sur la réorganisation du CEP, lors du CE du 29 septembre, la direction ne souhaitant pas accéder à ces demandes, les élus SUD se sont abstenus sur le projet de la direction.

« **Avis sur le projet d'organisation du CEP :**

*L'avis favorable du CHSCT sur la réorganisation du CEP est conditionné à :*

1) la pérennisation d'au moins 6 postes d'opérateurs pour permettre des conditions sereines de sécurité et de formation.

2) La possibilité pour les plus anciens qui en feraient la demande d'évoluer dans d'autres secteurs

3) Les considérations à titre égal des chefs d'équipes TGS et des chefs d'équipes CEP

4) La création d'un nouveau poste de disponible à la TGS

5) La mise en place de techniciens d'ateliers (225) avec une réévaluation de l'ensemble des postes pour résorber le mal être du au manque de perspective et de reconnaissance exprimé par les salariés de ce secteur aux représentants du personnel et au médecin du travail »